



Aequitas

Revue de développement humain,
handicap et changement social

*Journal of Human Development,
Disability and Social Change*

Instructions aux auteurs

AEQUITAS, Revue de Développement Humain, Handicap et Changement Social / *Journal of Human Development, Disability and Social Change* est une revue semestrielle de sciences humaines et sociales, à comité de lecture, publiée par le Réseau International sur le Processus de Production du Handicap (RIPPH), organisme sans but lucratif ayant pour objectif la promotion et la diffusion des connaissances visant le changement social pour une meilleure participation sociale des personnes ayant des incapacités.

Animée par un Comité de Rédaction pluridisciplinaire et international, la revue est ouverte à toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, et s'intéresse au développement et à la diffusion des connaissances sur les déterminants personnels et environnementaux de la participation sociale des personnes de tous âges ayant des incapacités ainsi qu'à la défense de leurs droits, dans toutes les cultures et quelles que soient les formes de déficience ou d'incapacité.

Le champ de la revue couvre l'ensemble des approches et des problématiques sociales, économiques et politiques relatives au handicap.

La revue publie des articles rédigés en français ou en anglais accompagnés d'un résumé dans chacune des deux langues.

L'équipe de rédaction pourra apporter une aide de relecture et faire éventuellement des propositions de réécriture concernant le résumé, le titre et les mots-clés dans la langue qui n'est pas la langue principale de l'article.

Elle ouvre ses colonnes aux chercheurs, aux étudiants (doctorat) désirant partager des résultats de recherche, des méthodologies originales, des propositions théoriques.

Sont également valorisés par la revue, les témoignages de personnes désirant partager leur expérience et leurs analyses en lien avec leurs incapacités ou l'incapacité d'un proche.

Elle est ouverte également aux contributions de professionnels et autres intervenants de terrain, ainsi qu'à celles d'organismes communautaires, qui

souhaitent partager leur méthode d'intervention, leurs pratiques, leurs expériences de terrain ou leurs analyses politiques et théoriques.

I. Catégories d'articles

1. Articles originaux

Les articles originaux peuvent être issus de trois formes de savoir : académique, expérientiel ou professionnel.

Tous les articles originaux publiés par la revue, en français ou en anglais, sont soumis à une évaluation anonyme par les pairs (au minimum deux experts).

Savoirs académiques

Les articles académiques (issus d'une discipline scientifique) (8000 mots maximum, hors bibliographie, figures et tableaux) réfèrent aux travaux de recherche originaux, fondamentaux ou appliqués (résultats d'enquête, analyses critiques de pratiques, programmes ou politiques, propositions théoriques ou conceptuelles, ...).

Savoirs expérientiels

Ces articles (4000 mots maximum) visent à offrir une opportunité aux personnes avec des incapacités ou à leurs proches (bénévoles, proches aidants) de partager l'analyse de leur expérience, ou une réflexion approfondie en rapport avec une situation vécue.

Ces textes peuvent avoir pour objectif de sensibiliser à une situation particulière, de démontrer la nécessité d'une action, de promouvoir les droits, de valoriser une pratique professionnelle, d'analyser les conséquences d'un changement institutionnel, etc.

Savoirs professionnels

Ces articles (4000 mots maximum) visent à permettre aux professionnels (ergothérapeutes, médecins, intervenants sociaux, gestionnaires et autres) de partager leurs analyses de leur expérience de terrain, des enjeux qu'ils rencontrent, des conséquences de certains changements environnementaux (politique publique, organisation de service, réductions budgétaires, ...)

2. Échos de la communauté

Cette catégorie de textes offre la possibilité de publier de brefs comptes rendus (2000 mots maximum) visant à informer le lectorat de la revue de travaux de recherche en cours, de publications récentes ou d'évènements d'intérêt dans le champ du handicap. Selon leur objet, ces « échos de la

communauté » peuvent être soumis dans l'une des trois rubriques suivantes:

Notes de recherche : Elles peuvent porter sur des recherches en cours (supervisées par un conseil scientifique) ou des thèses de doctorat récemment soutenues, dans le champ du handicap.

Notes de lecture : Recensions de publications (ouvrages, numéros de revues, ...) récemment parues dans le champ du handicap.

Évènementiel : Comptes-rendus d'évènements récents en rapport avec l'avancée des droits, l'évolution de politiques publiques, une initiative associative, une action d'organismes communautaires, etc.

Les textes publiés dans la rubrique *Échos de la communauté* ne sont pas soumis à évaluation par les pairs, mais le Comité Éditorial se réserve le droit de publier ou non les notes soumises à la revue en fonction de leur intérêt et qualité.

II. Conditions de publication

- La rédaction n'accepte que des articles et des textes originaux n'ayant pas été soumis à une autre publication.
- Pour tout article accepté pour publication dans la revue *AEQUITAS*, le (ou les) auteur(s) accepte(nt) de céder leurs droits d'auteurs au RIPPH.
- Il incombe aux auteurs d'informer la rédaction de la revue si un article proposé pour publication contient un (ou des) document(s) déjà publié(s) ailleurs et par conséquent susceptible(s) de faire l'objet de droits d'auteur.

1. Soumettre un article à la revue

Par l'envoi de leur article, les auteurs reconnaissent avoir lu et accepter les conditions de publication mentionnées ci-dessus.

L'article devra respecter les normes de présentation de la revue ci-dessous.

2. Normes de présentation

Page titre

Sur la page titre, figureront :

- Le titre de l'article en français et en anglais
- Le nom et prénom du (ou des) auteurs(s)
- L'affiliation institutionnelle du (ou des) auteur(s)
- La date de soumission de l'article
- L'adresse postale et électronique, et le numéro de téléphone du correspondant avec lequel la revue sera en relation pendant le processus d'évaluation et de publication

- Éventuellement une « Note d’auteur » (remerciements, financement dans le cadre d’un programme, thèse de doctorat, etc.)
- L’adresse de correspondance de l’auteur destinée aux lecteurs.

Résumés et Mots-clés

À la suite de la page de titre, faire figurer le titre, suivi des résumés en français et en anglais (200 mots maximum chacun) et des mots-clés (6 maximum) dans chacune des deux langues.

Texte de l’article

- Le texte débutera sur une page distincte.
- Le texte n’excédera pas 8000 mots pour les articles académiques, 4000 mots pour les articles issus des savoirs expérientiels ou des savoirs professionnels (hors tableaux, graphiques et références), et 2000 mots pour les *Échos de la Communauté* (note de recherche, note de lecture, évènementiel)
- Le texte sera saisi en format **WORD**, police de caractères Arial corps 11, double interligne, 4 marges constantes **de 2,5 cm**, au format A4.
- Le texte sera paginé dans le coin inférieur droit.
- L’usage de caractères gras ou soulignés pour accentuer des termes dans le texte sera évité.

Notes de bas de page

- Elles sont destinées à expliquer une notion ou donner un complément d’information.
- Les références bibliographiques ne doivent pas figurer en notes de bas de page mais en fin d’article.
- Les notes de bas de page doivent être créées en utilisant la fonction Word « note de bas de page » (et non manuellement), et numérotées en continu sur l’ensemble de l’article.

Références bibliographiques

Les références dans le texte et en fin de texte doivent respecter les normes de l’APA (*American Psychological Association*) 7^{ème} édition.

Des indications pratiques et détaillées pourront être trouvées sur les sites :

- <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>(en français)
- <http://www.bibme.org/citation-guide/apa/>(en anglais)

En fin de texte, sous le titre « Références », seules les références citées dans le texte seront listées alphabétiquement par nom d’auteur, sans numérotation, selon les normes APA.

Tableaux, Figures, Illustrations

Les tableaux, figures et illustrations figureront dans le corps du texte et numérotés par ordre d'apparition dans le texte (ex : tableau 1, figure 1, figure 2).

Figures, tableaux, illustrations respecteront les critères de présentation ci-dessous :

Document	Format	Présentation
Figures, tableaux et graphiques	Word (.doc), Excel (.xls), JPEG (.jpg), GIF (.gif),	Inclure directement dans l'article
Photos	Fichiers (jpg)	JPEG Résolution minimum : 72 dpi Largeur minimum : 400 pixels
Graphisme (p.ex. logos)	GIF (.gif)	Résolution minimum : 72 dpi Largeur minimum : 400 pixels
Liens Web	Adresses URL directement dans l'article	Fournir si possible les adresses URL des documents d'accompagnement en français et en anglais
Autres		Les auteurs désirant soumettre du matériel ne figurant pas dans ce tableau sont invités à prendre contact avec le secrétariat de rédaction

Corrections des épreuves et cession des droits d'auteur (copyright)

- Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant les épreuves électroniques de son article au format pdf.
- Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves et les corrections se limiteront à l'orthographe, syntaxe, erreurs d'impression..
- Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 5 jours suivant leur réception.
- En même temps que les épreuves, l'auteur correspondant recevra un formulaire de cession de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et

signé pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur.

- L'auteur correspondant recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format pdf.

Pour soumettre un article :

L'adresser par courriel au Secrétariat de rédaction :

Pauline Cheynoux

Courriel : pauline.cheynoux.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca

Ou

Chantal Cloutier

Courriel : chantal.cloutier3.ciusssc@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : +1(418)-529-9141 poste 6134

Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)
525, boulevard Wilfrid-Hamel Est, local F-117.4
Québec (Québec), Canada, G1M 2S8

Le Secrétariat de rédaction accusera réception des articles proposés dans un délai de cinq jours et répondra à toute demande de renseignements sur la revue *AEQUITAS* et sur les activités du Réseau International pour le Processus de Production du Handicap (RIPPH).